

# AVIS Conseil de Développement

## Actualisation Projet de Territoire

### Dimension : Terre d'entrepreneurs

#### PREAMBULE

Une problématique nous est apparue dans beaucoup de sujets abordés, il s'agit du manque de visibilité ou de communication envers les entreprises sur les dispositifs existants ou les volontés existantes de l'intercommunalité.

Des efforts sur ce point permettraient d'améliorer ;

- Le sentiment d'appartenance des entreprises au territoire
- L'efficacité des outils ou dispositifs mis au service des entreprises

#### **Objectifs 1 – Faire du Développement durable, une marque de fabrique de notre action économique**

Nous sommes favorables à pousser les entreprises à développer des démarches de développement durable mais cela nous semble insuffisant.

Il est louable et nécessaire de vouloir mettre en avant le développement durable en direction des entreprises. Par contre, cela ne permet pas de se démarquer d'autres territoires (aujourd'hui tout le monde se revendique du Développement Durable).

Il nous semble nécessaire de continuer cet effort de transformation des entreprises vers des modèles plus durables mais il faudrait pouvoir développer une ou des activités spécifiques (comme des pôles de compétences voire d'expertises) en lien avec le développement durable.

Certains enjeux de territoire comme le plan alimentaire durable ou la rénovation énergétique ou l'autonomie énergétique représentent des filières à fort potentiel à organiser sur le territoire qui peuvent devenir exemplaire et des emblèmes pour le territoire. La visibilité et l'attractivité de la Pévèle Carembault seraient renforcées.

La Passerelle et le site AGFA doivent servir de catalyseur pour un ensemble d'initiatives portées par de multiples acteurs du territoire. Point de rencontre des dirigeants, des commerçants, lieux d'échanges, ils doivent être pensés pour créer des synergies, échanger les bonnes pratiques, permettre des coopérations.

2 filières mériteraient très plus traitées :

- L'agriculture qui est très riche sur le territoire, ce sujet doit être prise en compte dans les réflexions sur les enjeux de territoire.
- La filière des nouvelles technologies qui pourrait se développer sur le territoire grâce au cadre de vie, pour les entreprises souhaitant travailler au vert.

#### **Objectif n°2 - Construire un parcours résidentiel complet attractif pour les entreprises**

L'immobilier d'entreprise est important mais pas suffisant pour être attractif pour l'implantation d'entreprises.

L'attractivité passe par les conditions d'accès et de transport pour les collaborateurs, l'offre de service et de commerces en proximité, le cadre de vie, la fiscalité, la dynamique inter-entreprises ou de filière existante (sur le territoire ou à l'échelle d'une zone industrielle), l'existence de signalisation aux abords de zones artisanales (sur certaines il n'y a aucune indication – il est dommage que les totems installés au bord des zones avec le logo de la communauté de communes ne prévoient pas un emplacement pour indiquer les entreprises de cette zone – cela permettrait une harmonisation des signalétiques).

Nous saluons le point qui précise de privilégier les solutions de réhabilitation de locaux professionnels plutôt que de recréer des surfaces neuves.

### **Objectif n°3 - Accompagner la création et le développement d'entreprises**

Le soutien aux repreneurs et créateurs nous paraît bien pensé

Concernant les services proposés aux entreprises, la communication envers les entreprises nous paraît trop faible. Des dispositifs existent mais semblent confidentiels. Des efforts de communication permettraient de rendre plus visible les services existants, de renforcer le sentiment d'appartenance.

Pour exemple, les entreprises ne sont pas destinataire du magazine de la CCPC, on pourrait envisager un magazine économique du territoire ou une newsletter à destination des entreprises

Concernant le commerce local des actions de soutien ont été réalisées et cela nous semble essentiel. Par contre, la crise sanitaire a modifié les comportements d'achat, certains commerçants se sont adaptés mais certainement pas tous, notamment sur les questions de digitalisation de l'activité pour favoriser l'Omnicanal – Vente physique, click and collect ou drive – vente en ligne.

Les dispositifs de soutien au développement d'entreprises nous semblent insuffisants.

Par exemple ; Beaucoup d'aides existent pour l'innovation, l'export, les investissements... mais peu d'entreprises s'en saisissent par manque d'information, de connaissance. De quelle manière la CCPC pourrait aiguiller les entreprises du territoire à en bénéficier en priorité afin de porter leur développement ?

Dans le cadre du développement des entreprises, la CCPC pourrait également former les entreprises à répondre aux appels d'offres publics.

La CCPC doit pouvoir entendre les problématiques des entreprises en développement (comment une entreprise peut étendre son activité en proximité, éviter de ne pas trouver de solutions et de les voir partir vers la MEL) - Avoir des solutions d'accompagnement et d'accueil des entreprises à tous les stades de leur développement.

Peu de solutions sont proposées pour la dynamisation des commerces et de l'économie locale. Des solutions existent qu'ils seraient intéressants d'explorer.

Une volonté d'accompagner les entreprises dans la période post-COVID est tout à fait louable mais il faut que la démarche soit documentée (par une enquête par exemple) et formaliser par des dispositifs de soutien clairs et communicables. Sinon ces actions risquent de n'avoir que peu de portée et resteront confidentielles.

### **Objectif n°4 - Mettre la dynamisme Pévélois au service des emplois locaux**

Nous notons un problème de Communication sur les outils d'emploi (entreprises et demandeurs d'emploi). Il n'existe pas ou peu de point de rencontre entre demandeurs d'emplois et entreprises. De plus, l'un comme l'autre, n'a pas le réflexe de se tourner vers l'intercommunalité pour ces questions. Pour mettre en lumière le rôle de la CCPC sur ces sujets, il serait pertinent de créer un évènement phare annuel pour faire se rencontrer les demandeurs, d'emploi, étudiants, apprentis et entreprise

D'autre part, la question de l'évaluation et des indicateurs de performance des actions réalisées nous semble indispensable.

### **CONCLUSION**

Le Conseil de Développement salue les initiatives conduites par la CCPC auprès des entreprises. Nous avons la chance d'avoir une communauté de communes qui s'intéresse aux acteurs économiques et c'est un atout pour le territoire.

Nous encourageons l'intercommunalité à continuer ses actions et prendre en compte les avis que nous formulons.

Le conseil de développement est prêt à réfléchir sur un ou plusieurs sujets et de formuler des préconisations.

- ➔ ***Avis voté à la majorité en plénière du Conseil de Développement, le 17 Juin 2021 à Aix en Pévèle.***
- ➔ ***Il y a eu 1 ABSTENTION (manque d'ambition du projet).***